



Établissement  
Public  
d'Aménagement  
de la Meuse et  
de ses Affluents



## Rapport d'activité 2010

# Quelques points de l'année 2010

## Election du Président et du bureau de l'EPAMA le 11 juin

Suite aux élections régionales, le nouveau comité syndical a élu M Jean-Paul BACHY Président.

M. Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, remplace à ce poste M. Jacques JEANTEUR en place depuis juin 1998.



## Départs / arrivés

Sébastien Renou a quitté l'EPAMA en février après 5 années de service, il a rejoint sa région d'origine et l'EPTB Sèvre Nantaise. François Ferrandon l'a remplacé en juin.

Emmanuel Guilmin a intégré la structure en février sur le poste d'ingénieur hydraulicien.

Pierre Mangeot a rejoint la structure sur le poste d'ingénieur environnement en mars, en provenance de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Il a rejoint cette structure en fin d'année sur un contrat à durée indéterminée.

En mai 2010, Mme Dominique Brusco, directrice de la structure, a rejoint le Parc naturel régional du Luberon. Elle a été remplacée à ce poste par Xavier Caron.

## La connaissance du bassin de la Meuse et des inondations

Cette année fut l'occasion d'accueillir sur notre territoire pour présenter les différentes actions de la structure les étudiants de l'université de Tours (Master) en février, de l'AIPCN Belgique (Association Internationale Permanente des Congrès de Navigation) en avril, des lycéens de Saint Laurent durant l'année... L'EPAMA a aussi été présent lors des entretiens du Grenelle de l'Environnement sur la thématique inondation à Charleville-Mézières ...

Des formations plus théoriques ont aussi eu lieu auprès des services de l'Etat à Strasbourg ou d'étudiants en Master sur la thématique de la gestion d'un bassin versant pour lutter contre les inondations.

En dehors du bassin versant de la Meuse, des participations actives ont eu lieu lors du Symposium Meuse à Liège, du Salon Previrisq à Paris ou encore du colloque sur la continuité écologique à Cholet.

## Les partenaires financiers des investissements





Le bassin versant international de la Meuse  
 (Source : Commission Internationale de la Meuse)

## Le bassin versant français de la Meuse

D'une surface totale de 7800 km<sup>2</sup>, il compte environ 700 000 habitants. Sa densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale de la France Métropolitaine, avec 60 hab/km<sup>2</sup> contre 108 hab/km<sup>2</sup>.

77% des communes sont de petite taille avec une population de moins de 500 habitants.

L'activité industrielle a été marquée par une forte reconversion au cours des dernières décennies.

L'activité agricole bien développée est basée sur les grandes cultures (céréales, herbe) et sur l'élevage.

Le réseau de voies fluviales est dense, avec 330 km de voies navigables :

- le canal de la Meuse entre Givet et la frontière belge, de moyen gabarit (1000 à 1499 tonnes),
- le canal de la Meuse (en partie), le canal de la Marne au Rhin (en partie) et le canal des Ardennes, de petit gabarit (250 à 399 tonnes).

# Le bassin versant de la Meuse

## Le bassin versant international de la Meuse

La Meuse draine principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un parcours d'environ 950 km.

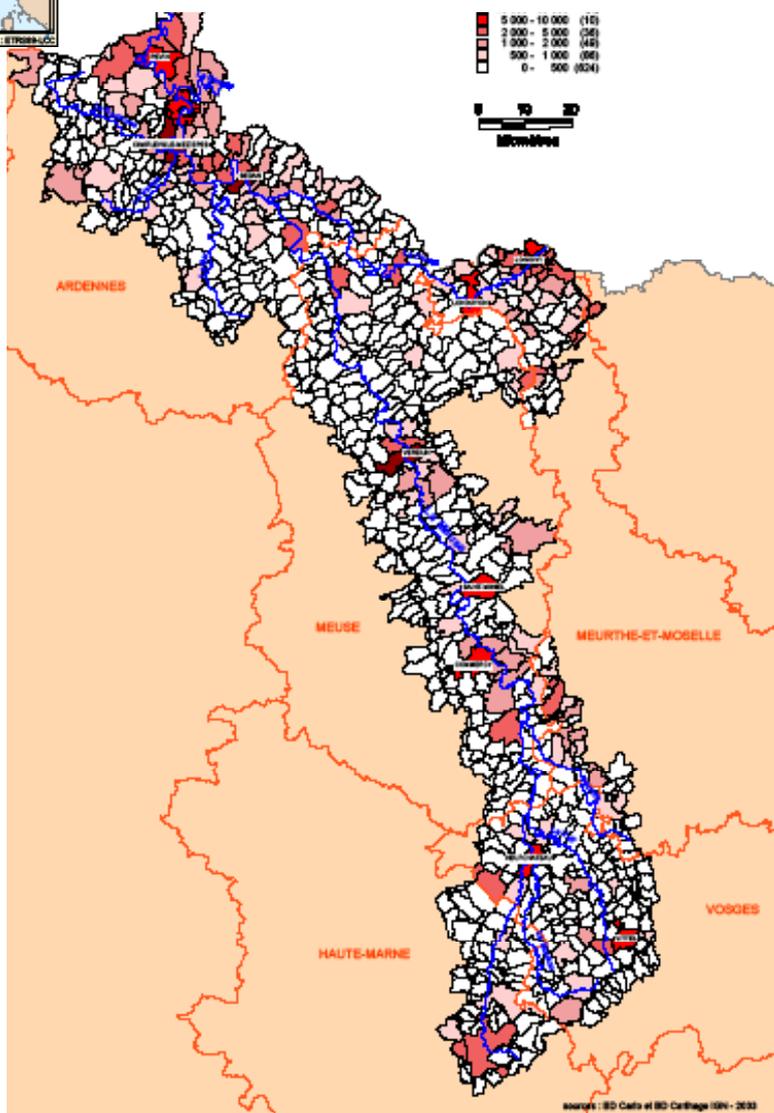
Elle prend sa source au pied du plateau de Langres à Pouilly-en-Bassigny (Haute Marne) à 384 m d'altitude.

Son bassin versant hydrographique est de 36 000 km<sup>2</sup>. Une partie de son bassin versant intéresse également l'Allemagne (haut bassin de la Roer et de la Niers) et le Luxembourg (haut bassin de la Chiers).

Son débit moyen à l'embouchure dans la mer du Nord à proximité de Rotterdam, est de 330 m<sup>3</sup>/s, alors qu'il est déjà de 150 m<sup>3</sup>/s à la frontière franco belge, à Givet.

Le bassin concerne une population proche de neuf millions d'habitants.

Population du bassin versant français de la Meuse



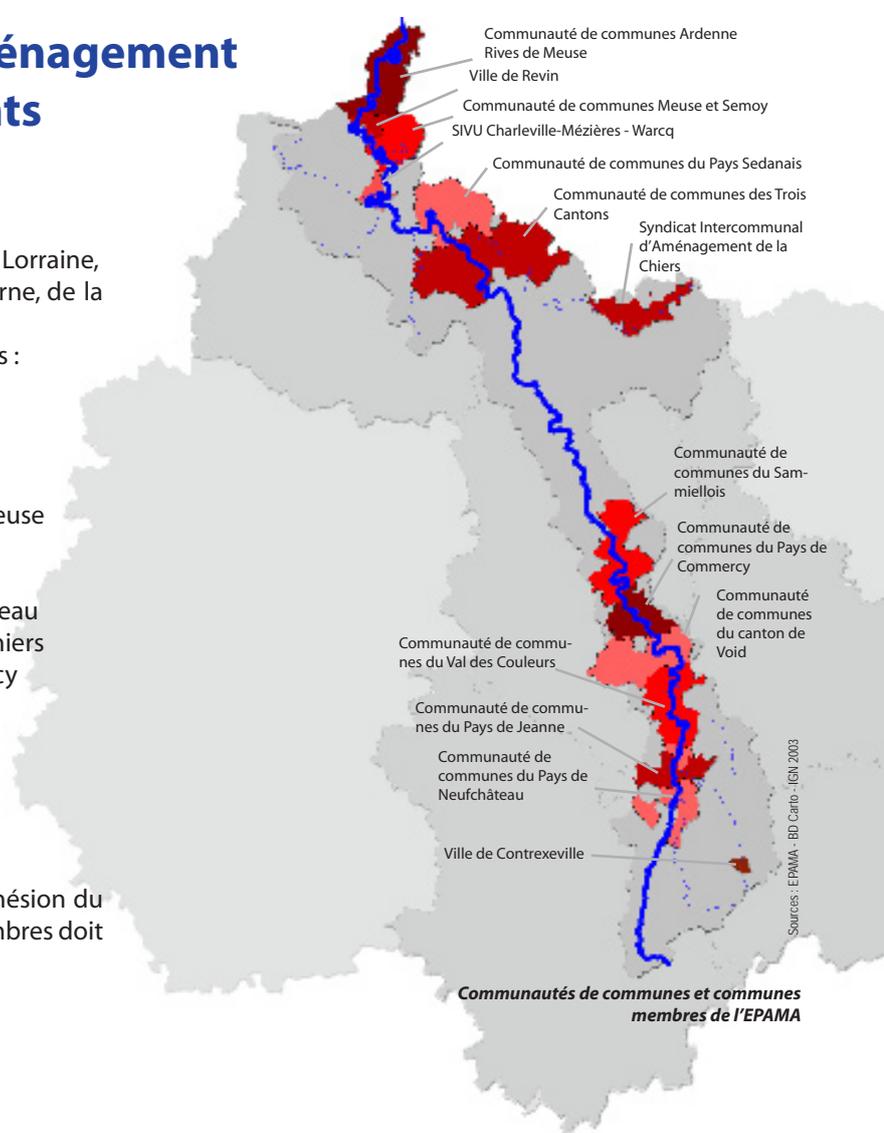
# L'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

Les collectivités membres du syndicat mixte sont :

- les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Généraux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- douze structures intercommunales et deux communes :

- SIVU Charleville-Mézières - Warcq
- Communauté de communes du Sammiellois
- Communauté de communes Meuse et Semoy
- Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
- Communauté de communes du Pays Sedanais
- Communauté de communes des Trois Cantons
- Communauté de communes du Pays de Neufchâteau
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers
- Communauté de communes du Pays de Commercy
- Communauté de communes du Pays de Jeanne
- Communauté de communes du Val des Couleurs
- Communauté de communes du canton de Void
- Ville de Revin
- Ville de Contrexéville

En fin d'année 2010, le Conseil Syndical a accepté l'adhésion du syndicat de la Vence. Son entrée effective parmi les membres doit intervenir en 2011.



## Le budget 2010 et son exécution

Le budget 2010 s'élève à 6 082 162€. Le fonctionnement représente 52 % du budget, soit 3 121 580€ et l'investissement 48 %, soit 2 960 582€.

### Budget de fonctionnement divisé en trois groupes

Le premier groupe de dépenses correspond à l'opération AMICE - Adaptation de la Meuse et de son bassin versant aux impacts des inondations et étiages en lien avec le changement climatique (voir page centrale) qui représente 57 % du budget total de fonctionnement soit 1 804 600€.

Ces dépenses sont totalement financées par nos partenaires sans faire appel à une augmentation de la cotisation.

Le deuxième groupe de dépenses correspond à l'opération Zone de Ralentissement Dynamique des Crues de Mouzon qui représente 2,5 % du budget total soit 80 000€.

Ces dépenses sont prises en charge par le Conseil Général des Ardennes.

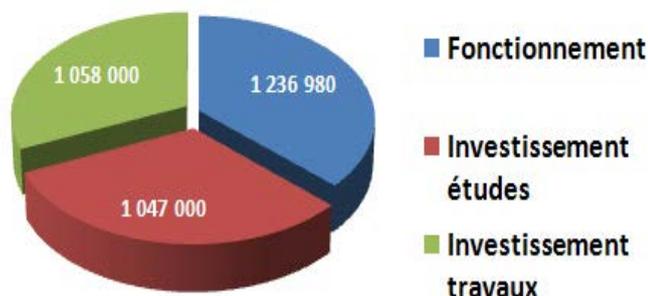
Le troisième groupe de dépenses correspond aux frais de fonctionnement propres à l'EPAMA, financé par les cotisations.

### Recettes

En 2010, la contribution a diminué de 10% par rapport à 2009.

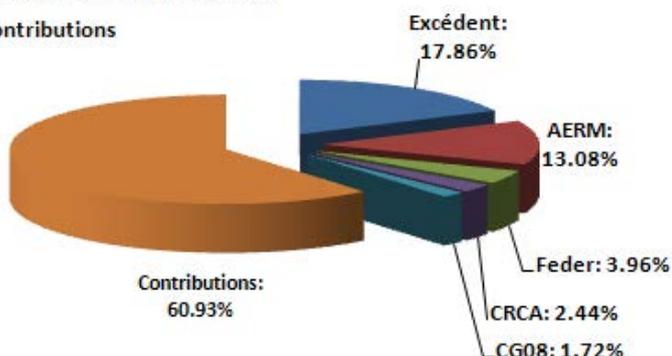
Les autres recettes de fonctionnement sont principalement les subventions sur les emplois aidés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et l'excédent des années antérieures.

### Répartition du budget fonctionnement et investissement en 2010 (hors AMICE et opérations d'ordre) (en €)



- Excédent
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Feder
- Région Champagne-Ardenne
- Conseil Général des Ardennes
- Contributions

### Recettes de fonctionnement





## Inauguration de la ZRDC



### **La Zone de Ralentissement Dynamique des Crues est prête pour lutter contre les inondations**

L'inauguration de la zone de ralentissement dynamique des crues de Mouzon a eu lieu le Lundi 13 décembre 2010. Une visite technique du site a précédé un rassemblement à la salle des fêtes de Mouzon où plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment celle de M. Jean-Paul BACHY (Président de l'EPAMA et du Conseil Régional de Champagne-Ardenne) et de Mme Béatrice OBARA, Sous-Préfet des Ardennes.

L'opération (Zone de Ralentissement Dynamique des Crues de Mouzon, protection du village de Létanne et de Pouilly-Sur-Meuse, renforcement de l'accès au barrage VNF de l'Alma) d'un montant de plus de 8 millions d'euros a été financée par l'Etat (29,7%), le Conseil Régional de Champagne-Ardenne (17,09%), le Conseil Général des Ardennes (10,36%), le Syndicat Intercommunal d'Amélioration des Ecoulements Fluviaux de l'Agglomération de Charleville-Mézières Warcq (1,20%), la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (0,80%) et l'Union Européenne (40,88%).



### **Le plan local d'indemnisation**

Conformément à l'accord conclu avec les organisations professionnelles agricoles des Ardennes, les indemnités des propriétaires et exploitants en amont de l'ouvrage de Mouzon ont été versées. Plus de 50 propriétaires et 14 exploitants du territoire ardennais se sont ainsi vus octroyer au total une somme de 120 000€.



## Aménagement des seuils sur la Meuse Médiane



Seuil d'Ourches sur Meuse

Seuil : ouvrage barrant tout ou partie d'un cours d'eau

### Contexte

L'étude menée sur la Meuse médiane, réalisée en 2008, a ciblé des interventions sur 22 des 34 seuils recensés sur ce linéaire avec l'objectif de concilier enjeux écologiques et usages liés à ces ouvrages. En 2009, les Communautés de communes concernées ont arrêté un programme d'opérations comprenant des interventions sur 8 seuils prioritaires. Par ailleurs, les Voies Navigables de France (VNF) ont également décidé d'intervenir sur 2 seuils du secteur, déterminés comme prioritaires dans l'étude. Les Communautés de communes ont sollicité une maîtrise d'ouvrage de l'EPAMA pour la réalisation des aménagements sur les ouvrages retenus dans le programme d'opérations, aménagements estimés à 6 Millions d'euros.

### Bilan des actions 2010

En 2010, l'EPAMA a établi le plan de financement de la phase de conception des travaux avec les financeurs suivants : le FEDER, l'Agence de l'Eau Rhin- Meuse, le Conseil Général de la Meuse, la Communauté de communes du Sammiellois, la Communauté de communes de Commercy, la Communauté de communes du canton de Void, la Communauté de communes du Val des Couleurs.

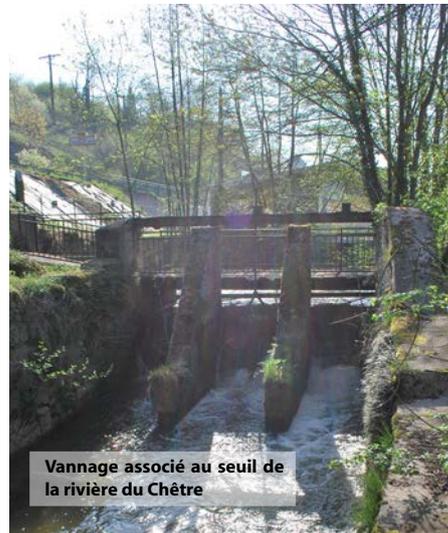
D'autre part, l'EPAMA a noué un partenariat avec VNF afin d'assurer la cohérence globale du projet d'aménagement. Ce partenariat s'est concrétisé en fin d'année 2010 par la signature d'une convention de groupement de commandes pour le recrutement du maître d'œuvre, permettant le recrutement du même maître d'œuvre par les deux maîtres d'ouvrage.

La réflexion sur les modalités techniques et juridiques d'aménagement des ouvrages s'est poursuivie en 2010, grâce à plusieurs rencontres avec les acteurs locaux (élus, propriétaires et usagers d'ouvrages,...), et avec la police de l'eau de la Meuse.

Cette réflexion a permis d'affiner les besoins et de préparer les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises qui permettra le recrutement du maître d'œuvre.

### Perspectives

Le recrutement du maître d'œuvre se fera au premier semestre 2011. Au deuxième semestre, devraient être lancées les études de conception des aménagements (phase de diagnostic) et les études annexes (topographie, bathymétrie, étude hydrogéologique, géotechnique,...).



Vannage associé au seuil de la rivière du Chêtré

### Éléments financiers

Financement de la phase de conception  
400 000 €

- Département de la Meuse	6%
- Communauté de communes du Samiellois	1.17%
- Communauté de communes du Pays de Commercy	0.50%
- Communauté de communes du Canton de Void	1.17%
- Communauté de communes du Val des Couleurs	1.17%
- Agence de l'Eau	60%
- Union européenne (FEDER)	30%

Montant des travaux : 6 000 000 € HT



Seuil de la rivière du Chêtré (Pagny la Blanche Côte)



## Aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont



Le Mouzon à Rebeuville

### Bilan des actions 2010

L'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont, achevée en 2008, propose des aménagements de lutte contre les inondations (protections localisées et zones de surstockage) et des mesures de restauration écologique des cours d'eau. Suite aux réunions tenues l'année précédente, avec le concours de la Communauté

de communes du pays de Neufchâteau, le conseil syndical de l'EPAMA, en juin 2010, a répondu favorablement à la sollicitation des collectivités demandant à l'EPAMA d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Après une première sélection de travaux et des rencontres avec les différents financeurs, le plan de financement a été étudié à l'automne 2010 avec les partenaires.

### Perspectives

Dès le début 2011, les demandes de subvention seront déposées auprès des différents organismes.

Dans le courant de l'année, le programme d'opération sera rédigé en vue de la consultation pour le recrutement du ou des maîtres d'œuvre.

#### Eléments financiers

Financement de la phase de conception (1 400 000€) :

Région Champagne-Ardenne	23%
Région Lorraine	19%
CG Haute Marne	5%
CG Vosges	5%
FEDER Lorraine	38%
FEDER Champagne Ardenne	24%
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	40%

Montant des travaux : 18 000 000€ HT



Seuil d'Harchéchamp

# Adaptation de la Meuse aux Impacts des Evolutions du Climat - Projet Interreg IV B ENO AMICE



Climate Changing ? Meuse Adapting !

[www.amice-project.eu](http://www.amice-project.eu)

## Le projet AMICE

### Contexte

Le projet AMICE s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg IV B – [www.nweurope.eu](http://www.nweurope.eu) – qui participe au financement d'actions innovantes, transnationales et concourant à une meilleure gestion des ressources naturelles et des risques, à l'amélioration des moyens de communication et au renforcement des communautés en Europe du Nord-Ouest. Il répond également aux missions et objectifs que s'est donnée la Commission Internationale de la Meuse, qui fédère les Etats de tous les pays du bassin versant, dans le cadre de l'application de la Directive Inondation (2007/60/CE). AMICE regroupe 17 partenaires du bassin versant international de la Meuse : belges francophones et néerlandophones, allemands, hollandais et français vont travailler ensemble pendant 4 années (2009 à 2012). L'EPAMA est le chef de file du projet.

### Objectifs

Les objectifs sont d'étudier les impacts des inondations et étiages futurs sur l'économie, la société et l'environnement du bassin, de mettre en place des solutions concrètes au niveau local et d'établir une stratégie d'adaptation concertée en matière de gestion de la ressource en eau (inondations et étiages).

## L'animation d'un partenariat transnational

L'EPAMA est le Chef de File du projet AMICE et coordonne les actions de 16 Partenaires, dans 4 pays différents, parlant 3 langues. Les organisations sont très éclectiques : administrations, associations, universités, syndicats. La motivation des Partenaires est forte mais les disponibilités et les intérêts sont variables. L'EPAMA a pour mission de souder le partenariat autour des objectifs inscrits dans le dossier de candidature du projet. Cela passe par l'organisation de réunions – générales ou par groupes de travail – le rappel constant des engagements et du calendrier, la signature d'un Contrat de Partenariat. L'EPAMA est aussi le représentant du Partenariat auprès du Programme Interreg IV B et de la Commission Internationale de la Meuse.

## Préparation de l'exercice transnational inondation

Parce que les aménagements contre les crues ne peuvent jamais garantir une protection à 100%, la préparation à la gestion de crise n'est pas à négliger. Dans un contexte aussi incertain lié au changement climatique, les exercices inondation et les logiciels tels qu'OSIRIS font partie de la stratégie d'adaptation.

En 2010, les Partenaires AMICE ont pu bénéficier de formations croisées aux logiciels OSIRIS et FLIWAS. La coopération a permis d'imaginer une plateforme d'échange de l'information entre différents gestionnaires de crise, du niveau communal, au niveau départemental et même zonal.



Les ingénieurs wallons de l'Agence Prévention Sécurité (APS) et du Centre Régional de Crise (CRC) découvrent le logiciel OSIRIS



## Une gestion financière complexe

L'EPAMA doit à la fois assurer le suivi de son propre budget et superviser les dépenses de tous les autres Partenaires. Il est aussi responsable des déclarations de paiement auprès de l'Europe, réalisées deux fois par an pour l'obtention des subventions FEDER. L'EPAMA reverse ensuite les fonds à chacun des 16 Partenaires.

L'EPAMA assure une mission de conseil, relatif à l'application des règlements européens et des obligations du Programme Interreg IV B.

### Éléments financiers - AMICE

Budget AMICE =	8,9 millions €
dont EPAMA =	1,1 millions €
Réalisé =	3,1 millions €

## Des inondations plus fortes ou des étiages plus sévères?

Les projections climatiques pour 2021-2050 et 2071-2100 ont été intégrées dans le modèle hydrologique AGYR pour déterminer l'impact des évolutions du climat sur les débits.

Selon le scénario extrême humide, les débits pourraient augmenter de 15 à 30% en hiver. En amont de Sedan où les zones inondables sont suffisamment larges, cela équivaut à une hauteur d'eau supplémentaire de 30 à 50 cm. Dans le massif ardennais où le lit majeur est plus étroit, le changement climatique pourrait accroître le niveau du pic de crue de 60 cm sur la période 2021-2050 à 130 cm sur la période 2071-2100.

Mais selon le scénario sec, les débits estivaux pourraient chuter de 10% en 2050 à 40% d'ici la fin du siècle. L'étiage de l'année 2003 deviendrait alors une situation moyenne. Les Partenaires AMICE ont choisi d'étudier les conséquences sur 4 secteurs : l'agriculture, la production d'énergie, le transport fluvial et la production d'eau potable.



Inondation près de Maastricht



Etiages sur la Meuse française

## Découverte du bassin versant international

Afin de renforcer la coopération entre les gestionnaires de l'eau du bassin, AMICE organise des visites des aménagements financés par le Programme Interreg IV B ENO.

En mars, nous nous sommes rendus aux Pays-Bas où la ville de Bois-le-Duc veut recréer son 'dragon d'eau' : des espaces non bâtis encerclant la ville et pouvant être inondés temporairement, pour stocker l'eau du pic de crue de la Meuse. Encore plus près de l'embouchure, le lit du Steenbergsche Vliet est agrandi pour stocker plus d'eau. Les travaux sont aussi l'occasion de recréer des espaces naturels et un circuit touristique.

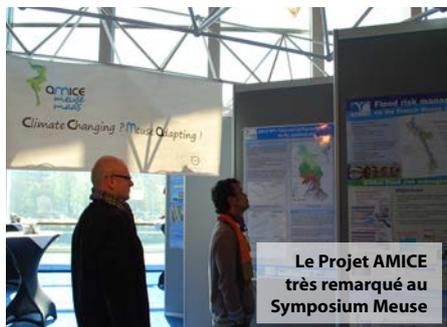
En octobre, nous sommes allés vérifier les capacités de rétention de l'eau des tourbières et bas-marais de l'Amblève.



Les gestionnaires du bassin visitent les zones humides de l'Amblève

Tous ces aménagements sont des exemples concrets de bonnes pratiques pour l'adaptation aux changements climatiques. Associant lutte contre l'inondation et soutien d'étiage, conservation des milieux et maîtrise des coûts de construction et d'entretien.

En 2010, une équipe de tournage s'est rendue à plusieurs reprises sur le bassin pour réaliser le documentaire interactif AMICE. Ils ont notamment filmé des images de la tempête de février et des



Le Projet AMICE très remarqué au Symposium Meuse

inondations du mois de décembre. Durant l'été, les caméras se sont tournées vers la faune et la flore exceptionnelles de la Meuse.

AMICE a participé au Symposium Meuse, organisé les 22 et 23 avril 2010 à Liège. L'ensemble des activités du Projet ont pu y être présentées ainsi que 11 posters réalisés par les Partenaires scientifiques.

## AMICE et ses amis

AMICE s'est associé à 7 autres Projets européens pour répondre à la demande du Programme Interreg IV B de mutualiser les connaissances sur l'adaptation au changement climatique.



Le méta-projet SICadapt! est ainsi, il compte 98 Partenaires européens dans des domaines aussi variés que la gestion forestière, l'aménagement urbain, la protection du littoral, la restauration écologique et la gestion de l'eau. L'objectif est d'apporter des solutions transversales au défi de l'adaptation et de nous faire connaître auprès des institutions européennes.

# Les actions de prévention

L'accompagnement des collectivités dans la gestion du risque inondation a pour objectifs :

- d'informer et sensibiliser sur les dispositifs et acteurs existants : de la prévision jusqu'au secours,
- de développer leur autonomie en cas de crue,
- de faire prendre conscience du rôle de chacun dans la chaîne d'action en animant un réseau d'acteurs,
- de mettre à disposition des outils simples, performants et adaptés à leurs besoins.

Photo : Ville de Saint-Nicolas

## Evolutions du logiciel OSIRIS

Le logiciel d'aide à la décision pour la gestion du risque inondation a subi des évolutions majeures au cours de cette année 2010.

Un nouveau module de gestion de crise plus simple et plus efficace a été mis en place. Les collectivités peuvent désormais importer automatiquement des bulletins de crues à partir d'internet et les croiser avec les informations de leur Plan Communal de Sauvegarde.

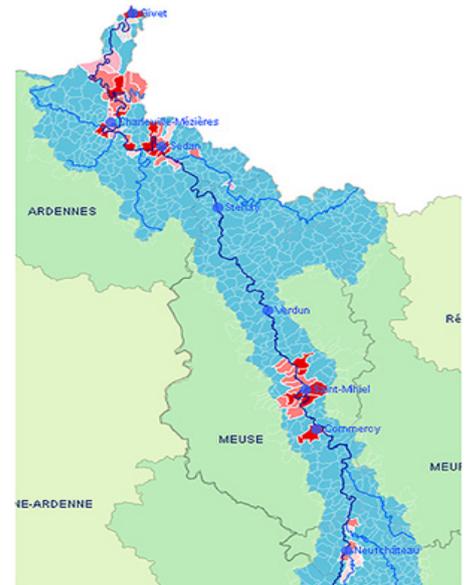
La seconde évolution majeure permet aux collectivités de générer un document appelé Echelle d'actions, représentant graphiquement les actions à déclencher en fonction d'une hauteur d'eau sur une échelle donnée.

Ces deux nouvelles fonctionnalités sont utilisées en situation de crise. Le module Gestion de crise d'Osiris est destiné aux communes de taille assez importante comptant un nombre d'enjeux et d'actions significatif.

En revanche, le document Echelle d'actions, permet à lui seul de savoir ce qu'il faut mettre en place ou non sur la commune, en fonction de la hauteur d'eau annoncée par le Service de Prévision des Crues. Il est adapté aux collectivités ayant peu d'enjeu.

## Formation et assistance des collectivités

Au cours de l'année 2010, quarantes nouvelles personnes ont été formées au logiciel Osiris. Les personnes formées antérieurement ont suivi, quant à elles, une mise à niveau.



Avancement de l'action "Osiris"

- INT / Commune intéressée
- MOT / Commune motivée
- INST / Démarche Osiris en cours de déploiement sur la commune
- UTIL / Commune bénéficiaire d'Osiris

### Elements financiers - OSIRIS

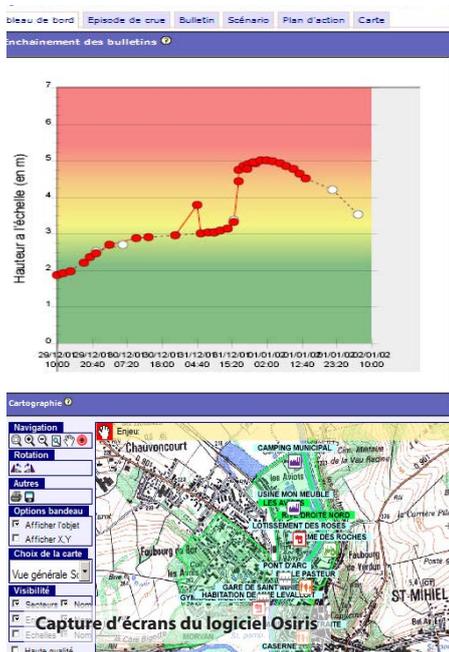
Montant de l'opération : 450 000 € TTC  
(opération débutée en Septembre 2008)

Réalisé 2010 : 177 000 €  
Reste à réaliser : 123 000 €

## Exercice de gestion de crise 2010

L'édition 2010, de l'exercice Osiris organisé annuellement par l'EPAMA a eu lieu les 18 et 19 novembre, et a rassemblé 20 communes (contre 4 communes en 2009). Les nouvelles communes (des Communautés de Communes du Pays Sedanais et du Sammiellois) ont été formées à Osiris peu de temps avant l'exercice. Ceci présente à la fois un avantage (mémoire sur l'utilisation du logiciel) et un inconvénient (manque de recul sur la démarche globale).

Cet exercice était encadré par une équipe d'observateurs de l'EPAMA, des DDT et du SDIS. Un retour d'expérience a été organisé le 2 décembre à Sedan.



Plan d'action

Enjeu touché	Secteur	Niveau d'alerte	Action	Durée	Date début	Date fin	Suivi
Ecole Pasteur	Rive gauche nord	2/Alerte	Ecole Pasteur: Evacuation et renouveau	03:30:00	21/12/2009 00:00:00	21/12/2009 20:00:00	A traiter
Camping municipal	LES BRUITS	2/Alerte	Camping: Evacuation et renouveau	03:00:00	21/12/2009 00:00:00	21/12/2009 20:00:00	A traiter
Plan de séquence	Le Saucy	2/Alerte	Plan: Evacuation des résidents	02:30:00	21/12/2009 00:00:00	21/12/2009 20:00:00	A traiter
Usine Itron	LES BRUITS	2/Alerte	Usine: Mise en sécurité des produits chimiques	02:30:00	21/12/2009 00:00:00	21/12/2009 20:00:00	A traiter
Ecole Pasteur	Rive gauche nord	1/Vigilance	Ecole Pasteur: Mise en sécurité du matériel scolaire	02:30:00	21/12/2009 00:00:00	21/12/2009 20:00:00	A traiter
Logement			Logement des BRUITS				



Retour d'expérience à Sedan en décembre

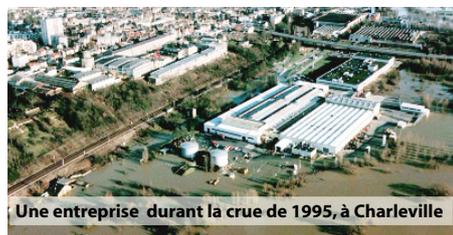


## Les repères de crue

La gestion du risque implique de disposer de références. Dans ce sens, la pose de repères de crue concourt à matérialiser la mémoire des évènements passés. En 2010, le déploiement des repères s'est poursuivi sur le bassin versant. La sélection et le levé topographique des laisses de crues a eu lieu sur le territoire des communautés de communes du Pays de Neufchâteau, du Pays Sedanais et la commune de Warcq.

### Eléments financiers - Repères de crue

Montant de l'opération : 60 000 € TTC  
 Réalisé en 2010: 12 000 € TTC  
 Reste à réaliser : 0 €



## Réduction de la vulnérabilité des entreprises au risque inondation

Le partenariat avec la DREAL Champagne-Ardenne a continué dans le cadre de l'étude sur la réduction de la vulnérabilité des entreprises. L'année 2010 a été mise à profit pour la réalisation des fiches d'auto-diagnostic ainsi que d'une plaquette de communication. Des diagnostics tests ont été réalisés sur 9 entreprises pour valider les documents.

### Eléments financiers - Réduction de la vulnérabilité des entreprises

Opération : 0€

## Réduction de la vulnérabilité de l'habitat au risque inondation

Dans la continuité de l'exposition de St Mihiel en 2009, la maquette de «maison inondable» a été présentée sur les territoires de Commercy

### Eléments financiers - Réduction de la vulnérabilité de l'habitat

Opération : 0€

et de Neufchâteau à l'occasion de manifestations et réunions organisées par les collectivités.





Les projets accompagnés par l'EPAMA

## Accompagnement des projets initiés par les collectivités

L'EPAMA met ses compétences à la disposition des collectivités du bassin et des services de l'Etat dans la mise en œuvre des projets pour lesquels ils gardent la maîtrise d'ouvrage. Il s'agit d'une mission de conseil et d'assistance permettant de valoriser les données et le savoir-faire de l'EPAMA.



La Meuse sur le Pays de Stenay (55)

Collectivités	Projets
<b>Communauté de Communes du Pays de Commercy (55)</b>	- Etude et définition d'un programme de renaturation du fleuve Meuse et de ses Affluents - Aménagement de la commune de Vignol
<b>Communauté de Communes du Sammiellois (55)</b>	- Etude globale de la Meuse et de ses Affluents
<b>Communauté de communes du Val des Couleurs (55)</b>	- Etude et Maitrise d'oeuvre de la Meuse et de ses Affluents
<b>Ville de Givet et Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08)</b>	- Elaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Meuse et de ses Affluents de Fumay à Givet - Projet Interreg sur la Houille
<b>Communauté de communes du Pays Sedanais (08)</b>	- Travaux de restauration de la végétation des berges de la Meuse Etude d'aménagement hydraulique de la Meuse et de ses Affluents.
<b>SIETAV ( Vence)</b>	- Elaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Vence et de ses Affluents
<b>Conseil Général de Haute-Marne</b>	- Etude du seuil d'Harréville
<b>Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (54)</b>	- Avant projet détaillé et maîtrise d'oeuvre de restauration de l'ouvrage souterrain de Longwy - Etude hydraulique du ruisseau des 9 Fontaines
<b>Ville de Contrexeville (88)</b>	Aménagements de gestion des écoulements (phase maîtrise d'oeuvre)
<b>Conseil Général de la Meuse (55)</b>	- Natura 2000: ZPS Vallée de la Meuse - Etude préalable à la restauration, la renaturation et l'entretien de la Meuse et ses Affluents sur la Communauté de communes de Stenay et la Communauté de communes de Charny, Varennes et Valdunois
<b>PIG Meuse (08): Syndicat intercommunal à vocation unique de Charleville-Mézières-Warcq</b>	Phase maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la centrale hydro-électrique de Mazarin
<b>Communauté de communes des Trois Cantons (08)</b>	- Etude d'aménagement de deux sentiers de randonnée non - motorisée le long de la Chiers et de l'Ennemanne



## Accompagnement des projets initiés par les services de l'Etat et de ses établissements publics

Services de l'Etat et de ses établissements publics	Projets
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne	Etude d'élaboration de solutions de réduction de la vulnérabilité des entreprises
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine	Amélioration de l'outil Moïse, outil d'aide à la prévision des crues
Comité de bassin Rhin-Meuse	Commission Chiers-Meuse
VNF ( Direction interrégionale du Nord-Est)	Projet de partenariat public-privé pour la réfection des barrages à aiguilles de la Meuse et de l'Aisne.

**Fiche 1 Méthodologie** Pourquoi un diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondations ?

Les inondations peuvent avoir des conséquences extrêmement dommageables sur l'activité d'une entreprise : mise en danger du personnel, pertes des stocks, dégradation d'outils de production, coupures d'électricité, etc. Tous ces impacts pouvant entraîner un arrêt d'activité sur plusieurs semaines. Une seule inondation peut aller jusqu'à causer la fermeture définitive d'un établissement! Les inondations sur le bassin versant de la Meuse sont prévisibles et des mesures peuvent permettre d'en limiter les conséquences à condition qu'elles soient prises à temps.

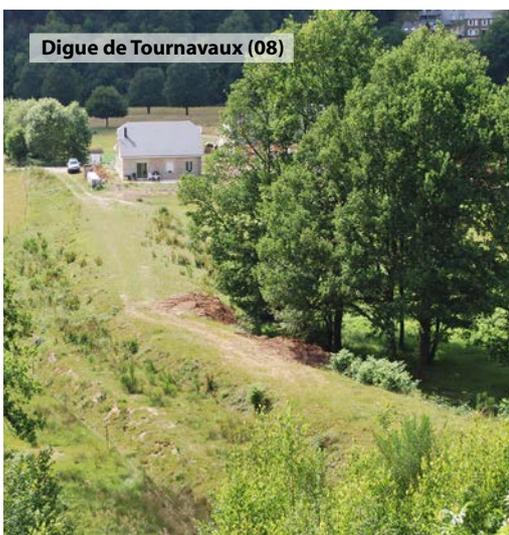
**LE DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ : UNE DÉMARCHE POUR CONNAÎTRE ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE VOTRE ENTREPRISE**

Le diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation permet à l'entreprise:

1. De mieux connaître les inondations qui peuvent survenir sur le lieu de votre entreprise (fréquence, hauteur d'eau, durée d'inondation, etc.) → fiche 2.
2. D'anticiper les conséquences d'une inondation en déterminant notamment les équipements et enjeux exposés aux inondations → fiches 3 et 4
3. D'identifier des mesures de réduction de vulnérabilité et d'organiser leur mise en œuvre → fiches 5 et 6.

*En quelques heures, vous pouvez surélever des matières premières, évacuer des produits finis, mettre à l'abri les documents essentiels, ... Les dommages peuvent être considérablement diminués et la reprise beaucoup plus rapide*

*Toutes les entreprises situées en zone inondable ou à proximité ont intérêt à réaliser ce diagnostic...*



**CE DIAGNOSTIC EST-IL OBLIGATOIRE?**

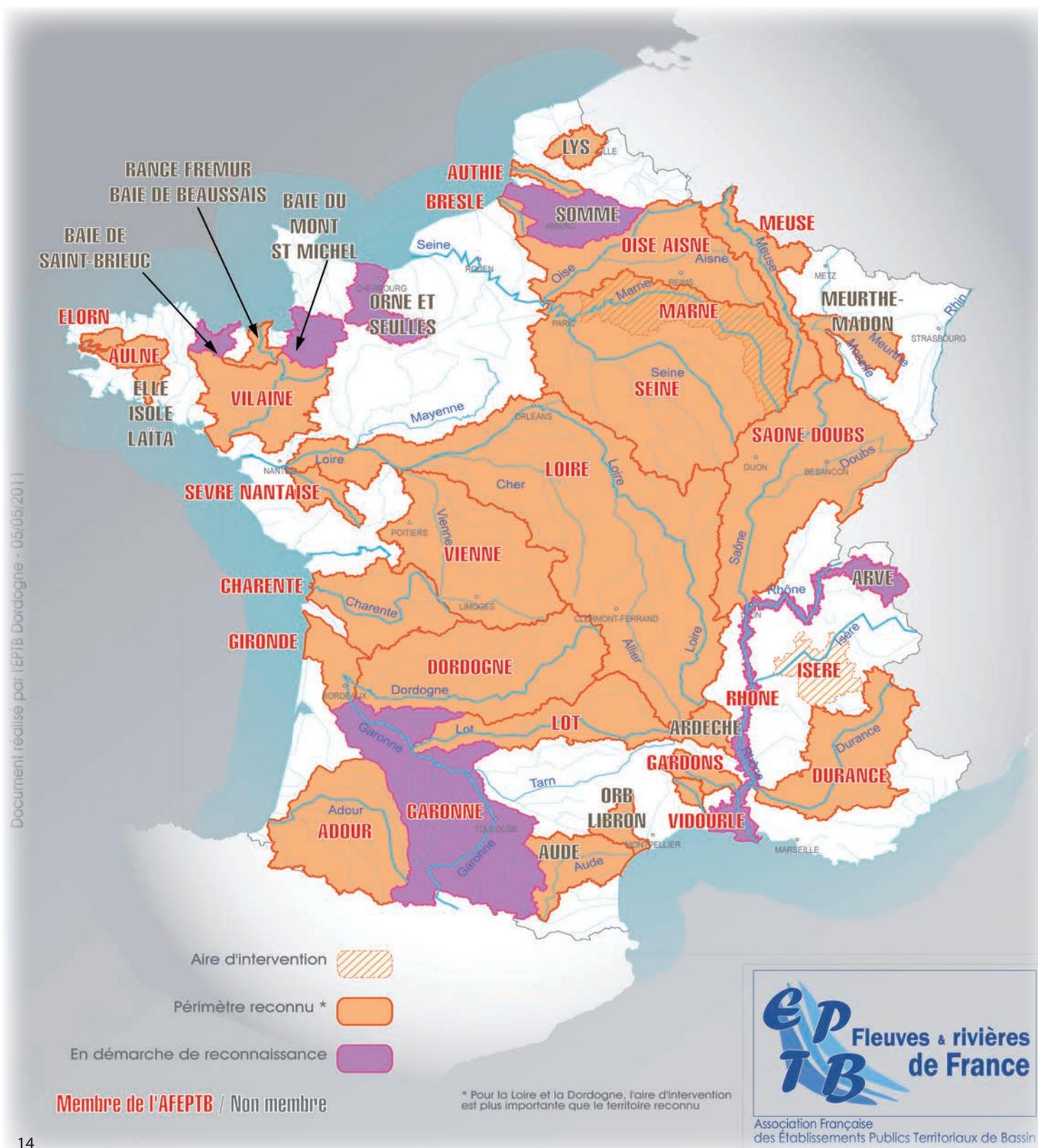
La réalisation d'un diagnostic est généralement une démarche volontaire. Il peut revêtir un caractère obligatoire pour les ICPE et dans le cadre de certains PPR. Il peut s'intégrer au document unique\* sur les risques de l'entreprise. → fiche 7.

Comme pour tout risque la connaissance et l'anticipation des conséquences d'une inondation sont essentielles dans de nombreux domaines où le chef d'entreprise a des responsabilités : sécurité du personnel, protection de l'environnement, lien contractuel avec les clients, contrats d'assurance adaptés.





L'EPAMA est membre de l'association des EPTB





## Les sites web de l'EPAMA

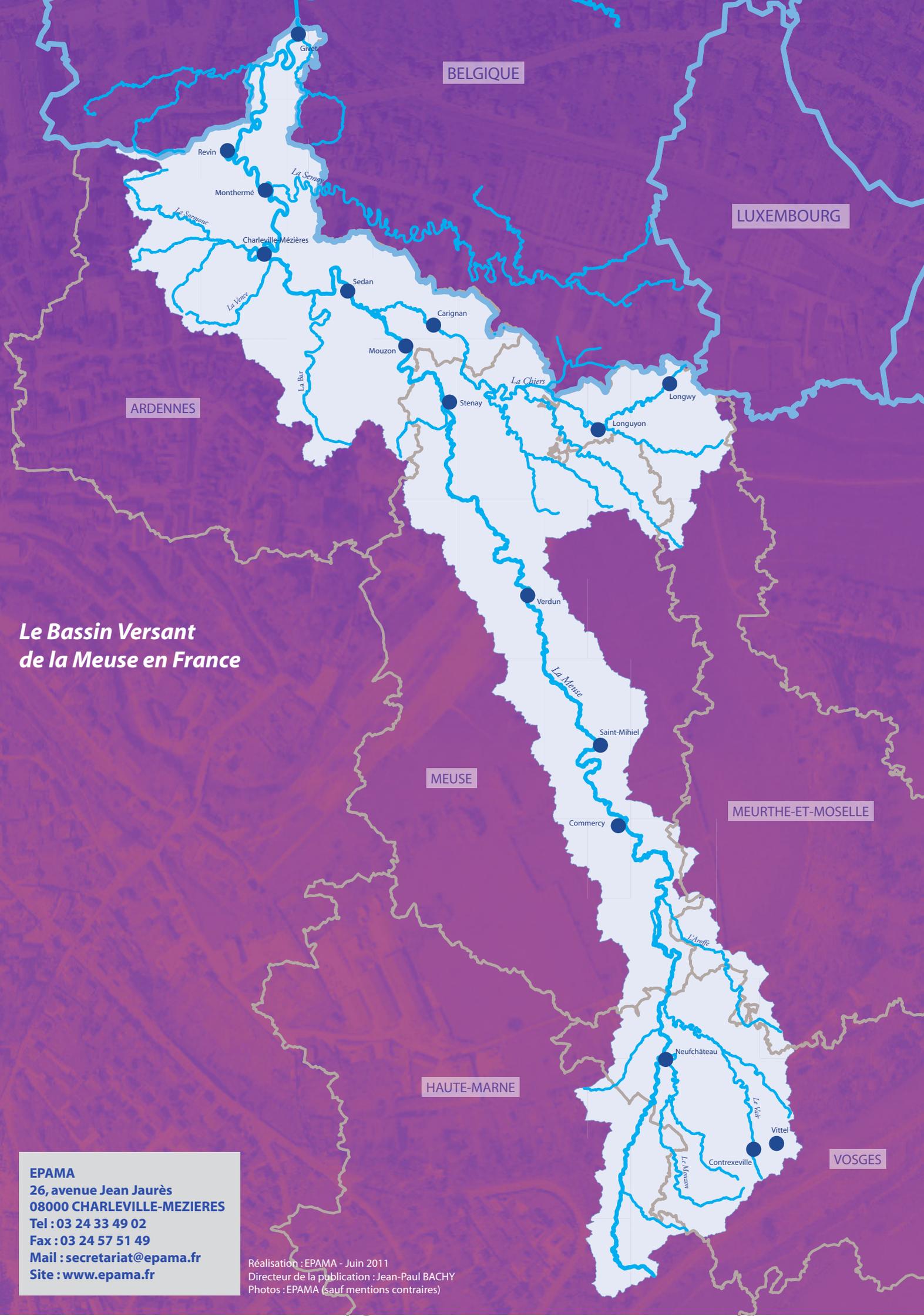
**SITE INSTITUTIONNEL**  
[www.epama.fr](http://www.epama.fr)

**PORTAIL RISQUE INONDATION**  
[www.epama.fr/risqueinondation](http://www.epama.fr/risqueinondation)

**PROJET AMICE**  
[www.amice-project.eu](http://www.amice-project.eu)

**INFOMEUSE**  
[www.infomeuse.fr](http://www.infomeuse.fr)

## Le Bassin Versant de la Meuse en France



**EPAMA**  
26, avenue Jean Jaurès  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tel : 03 24 33 49 02  
Fax : 03 24 57 51 49  
Mail : [secretariat@epama.fr](mailto:secretariat@epama.fr)  
Site : [www.epama.fr](http://www.epama.fr)

Réalisation : EPAMA - Juin 2011  
Directeur de la publication : Jean-Paul BACHY  
Photos : EPAMA (sauf mentions contraires)